

Décret

Générale

modern

Décret n° 2023-057/PR/MI portant prolongation de l'heure de la fermeture des bureaux de vote pour les Elections Législatives du Vendredi 24 Février 2023.

n° 2023-057/PR/MI

Ministère
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Date de publication
24 février 2023

Numéro JO
n° 3 du 05/03/2023

Date du numéro
5 mars 2023

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

- VU** La Constitution du 15 septembre 1992
- VU** La Loi Constitutionnelle n°92/AN/10/6ème L du 21 avril 2010 portant révision de la Constitution
- VU** La Loi Organique n°1/AN/92 du 29 octobre 1992 relative aux Elections
- VU** La Loi Organique n°11/AN/02/4ème L du 14 août 2002 portant modification de l'Article 40 de la Loi Organique n°2/AN/93ème L du 07 avril 1993 et de l'Article 41 de la Loi Organique n°1/AN/92ème L du 29 octobre 1992 relative aux Elections
- VU** Le Décret n°2016-019/PR/MI du 21 janvier 2016 fixant les modalités d'établissement des listes électorales ainsi que les conditions de délivrance et de validité des cartes d'électeurs
- VU** La Loi n°12/AN/07/5ème L du 07 janvier 2007 modifiant et complétant la Loi Organique n°1/AN/92 du 29 octobre 1992 relative aux Elections
- VU** La Loi n°13/AN/10/6ème L du 3 février 2011 modifiant et complétant la Loi Organique n°1/AN/92/2ème L relative aux Elections
- VU** La Loi Organique n°14/AN/11/6ème L du 04 juin 2012 portant modification de la Loi Organique relative aux Elections
- VU** La Loi Organique n°16/AN/12/6ème L du 06 décembre 2012 portant modification de l'article 33 de la Loi Organique n°1/AN/92ème L du 29 octobre 1992 relative aux Elections
- VU** Le Décret n°2021-105/PRE du 24 mai 2021 portant nomination du Premier Ministre
- VU** Le Décret n°2021-106/PRE du 24 mai 2021 portant nomination des membres du Gouvernement
- VU** Le Décret n°2021-114/PRE du 31 mai 2021 fixant les attributions des Ministères
- VU** Le Décret n°2022-001/PRE du 02 janvier 2022 portant remaniement Ministériel
- VU** Le Décret n°2022-103/PR/MI du 05 mai 2022 portant ouverture des listes électorales
- VU** Le Décret n°2022-291/PR/MI du 17 novembre 2022 portant convocation du corps électoral et fixant la date des Elections Législatives

VUL Le Décret n°2022-314/PR/MI du 08 décembre 2022 fixant les modalités d'organisation du scrutin du 24 février 2023 pour les Elections des Membres de l'Assemblée Nationale

VUL Le Décret n°2022-326/PR/MI du 19 décembre 2022 fixant la représentation de la Ville de Djibouti et de chaque région à l'Assemblée Nationale

VUL Le Décret n°2022-327/PR/MI du 19 décembre 2022 fixant les dates d'ouverture et de fermeture de la campagne électorale pour les Elections Législatives du Vendredi 24 Février 2023

VUL Le Décret n°2023-028/PR/MI portant publication des listes des candidats titulaires et suppléants pour les Elections Législatives du Vendredi 24 Février 2023

VUL Le Décret n°2023-045/PR/MI du 16 février 2023 portant réquisition des véhicules administratifs pour les Elections Législatives du Vendredi 24 Février 2023

VUL L'Arrêté n°2022-133/PR/MI du 24 novembre 2022 portant désignation des membres de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) pour les Elections Législatives du 24 Février 2023

VUL L'Arrêté n°2023-006/PR/MI portant réglementation de la propagande pour les Elections Législatives du 24 Février 2023

VUL L'Arrêté n°2023-022/PR/MI du 25 janvier 2023 fixant le nombre et l'implantation des bureaux de vote pour les Elections Législatives du Vendredi 24 Février 2023

VUL L'Arrêté n°2023-040/PR/MI du 16 février 2023 accordant une indemnité aux membres des bureaux de vote lors des Elections Législatives du Vendredi 24 Février 2023

VUL L'Arrêté n°2023-041/PR/MI du 16 février 2023 modifiant l'Arrêté n°2023-022/PR/MI fixant le nombre et l'implantation des bureaux de vote pour les Elections Législatives du Vendredi 24 Février 2023

VUL L'Arrêté n°2023-043/PR/MI du 20 février 2023 portant sur la sécurité durant la période électorale et le jour du scrutin

VUL L'Arrêté n°2023-046/PR/MI du 21 février 2023 portant désignation des membres des bureaux de vote pour les Elections Législatives du 24 Février 2023

SUR Proposition du Ministre de l'Intérieur.

TEXTE INTÉGRAL

DECRETE :

Article 1er

La fermeture des bureaux de vote pour les Elections Législatives du Vendredi 24 Février 2023 initialement prévue à 18H00 par le Décret n°2022-291/PR/MI du 17 novembre 2022 est prolongée jusqu'à 19H00 sur l'ensemble du territoire de la République.

Article 2

Le présent Décret sera enregistré, publié selon la procédure d'urgence, communiqué partout où besoin sera
